le cnam
Enass

Écolenationale d'assurances

Licence professionnelle, cycle Alternant



La Licence professionnelle *"Conseiller, souscripteur, gestionnaire en Assurance"***cycle alternant**, est dispensée en un an et s'adresse aux**titulaires d'un titre ou diplôme de bac+2**(Niveau 5) dans les domaines de l'assurance, de l'économie, de la gestion et du droit, etc.

Objectifs

Cette licence, **porte d'entrée du secteur de l'assurance**, permet de développer une réflexion approfondie, d'acquérir les principaux outils techniques et de mettre en pratique les bases du management.

Elle facilite l'accès à l'emploi grâce à un équilibre entre connaissances et applications pratiques, acquisition des savoir-faire et des savoir-être.
L'expérience acquise au cours des périodes en entreprise est un atout supplémentaire pour l'insertion professionnelle.



Public

Être **titulaire d’un titre ou diplôme de bac+2** (Niveau 5) dans les domaines de l’assurance, de l’économie, de la gestion et du droit, etc.

Si vous êtes un candidat étranger (hors UE) :

vous devez avoir réalisé 1 année de formation initiale en France

vous devez résider en France de façon régulière depuis au moins 1 an

Nota Bene Le Cnam n'a pas vocation à intégrer des "étudiants" mais des "auditeurs". Ainsi, le Cnam (l'Enass) n’est pas éligible à la procédure "Etude en France" de Campus France.



Organisation

La formation est organisée**sur une année** (deux semestres universitaires).
Les alternants en **contrat d’apprentissage** ou de **professionnalisation** suivent la formation en présentiel, de septembre à juin :

Alternance de périodes en entreprise et de périodes en école

Les partiels ont lieu en janvier et en juin (avec rattrapages éventuels en septembre)



Admission

L’admission se fait comme suit :

Dépôt du dossier de candidature sur notre site (le dossier **doit être complet**)

L'admission à l'Enass (admis/non admis) peut se faire d'office, à la lecture de votre dossier scolaire, ou nécessiter un entretien (voir détails : calendrier des admissions).

Avoir été déclaré(e) admissible par la commission de sélection de l’Enass

Avoir conclu, avec un employeur, un contrat d’apprentissage ou de professionnalisation couvrant l’ensemble de la scolarité.

Consultez **le calendrier d’admission** pour le centre de Paris

Programme

Semestre 1	Semestre 2
UE 1 -Économie du risque	**Économie du risque [suite]**
UE 2 - Stratégie des acteurs	**UE 3 - L'environnement de l'assureur et de l'assuré européen**
UE 4- Le client au coeur de la stratégie des entreprises	**UE 5 - Management de proximité**
UE 8 - Fondamentaux de l'assurance*	
UE 9- Anglais de l'assurance	
	UE10 - Introduction à l'analyse des données
UE 6.2 Les assurances de biens et la responsabilité des particuliers et des professionnels	**UE 6.1** Les assurances vie du particulier
UE 7.1 Les assurances collectives	**UE 7.2** Les assurances de biens et la responsabilité des entreprises et collectivités

Semestre 1	Semestre 2
UE11 - Mémoire	**Mémoire [suite]**
UE 12 - Projet tuteuré	**Projet tuteuré [suite]**

Elèves étrangers (admissions sous conditions)

L'Enass applique la règlementation relative à l'alternance.

Pour les candidats dont la nationalité relève d'un pays tiers à l'Union Européenne, l'Espace Economique Européen ou à la confédération suisse; l'admission à l'Enass se fait sous conditions.

Vous devez :

Vous devez résider en France, en situation régulière, depuis au moins 1 an (12 mois et +)
Vous devez avoir suivi une année d'étude en formation initiale, en France.

La possibilité pour un étudiant étranger de conclure un contrat d'apprentissage, en particulier en tant que primo-arrivant, est ouverte sans obligation d'être déjà en France depuis un an mais uniquement pour les étudiants en Master.
Depuis le 31 mars 2021 et la mise en application duDécret n° 2021-360 relatif à l'emploi d'un salarié étranger, les candidats étrangers préparant une formation en alternance de niveau Master ou un diplôme de niveau I labellisé par la Conférence des grandes écoles n'ont pas obligation de justifier d'une première année d'étude en France.

Votre diplôme de licence est étranger :

Avant de postuler, vous pouvez réaliser une demande de reconnaissance des diplômes étrangers Enic Naric.

Nota Bene Le Cnam n'a pas vocation à intégrer des "étudiants" mais des "auditeurs". Ainsi, le Cnam (l'Enass) n'est pas éligible à la procédure "Etude en France" de Campus France.

Obtention du diplôme

La licence ouvre droit à 180 ECTS. L'obtention du diplôme requiert :

d'avoir obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20

et d'avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 au bloc mémoire / projet tuteuré



Tarifs et financements

8200 € l’année

Pour les élèves (contrats d'apprentissage et de professionnalisation), la scolarité est prise en charge par l'entreprise d'accueil.

Notre formation est classée parmi les meilleur(e)s Bachelors **Assurance** de France :

2024

1 ★★

EDUNIVERS

Assurance

Candidater ici

Calendrier des admissions

Réunions d'information

Télécharger la brochure

Cliquez ici

Contacts

Jade BERNARD
Gestionnaire administrative et pédagogique
01 44 10 79 59 enass-licence.ap@lecnam.net

Agathe ZANNETTACCI STEPHANOPOLI
Chargée de relations entreprises
01 44 10 78 27 agathe.zannettacci-stephanopoli@lecnam.net

Perspectives professionnelles

Quelques exemples de débouchés possibles :

Souscripteur de risques particuliers et / ou d'entreprise

Gestionnaire d'indemnisation

Gestionnaire de sinistres

Gestionnaire de contrats

Chargé de clientèle

Chargé d'études techniques assurances

Chargé de souscription

Chargé de production

Chef de projet

Manageur de proximité

Chargé d’indemnisation

Conseiller en assurances

https://www.enass.fr/formations/licence-conseiller-souscripteur-gestionnaire-en-assurance-/licence-professionnelle-cyc